

Maitre d'ouvrage :

Centre des Monuments Nationaux - Hôtel de Sully - 62 rue Saint Antoine - 75186 PARIS
Cedex 04

Direction de la Conservation des Monuments et des collections / Pôle opérationnel Ouest

Maitre d'œuvre :

Joëlle CUMIN – AUE – Conservateur des Monuments Nationaux

Direction de la Conservation des Monuments et des collections - Hôtel de Sully - 62 rue
Saint Antoine - 75186 PARIS Cedex 04

CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX





Source : geoportail.gouv.fr

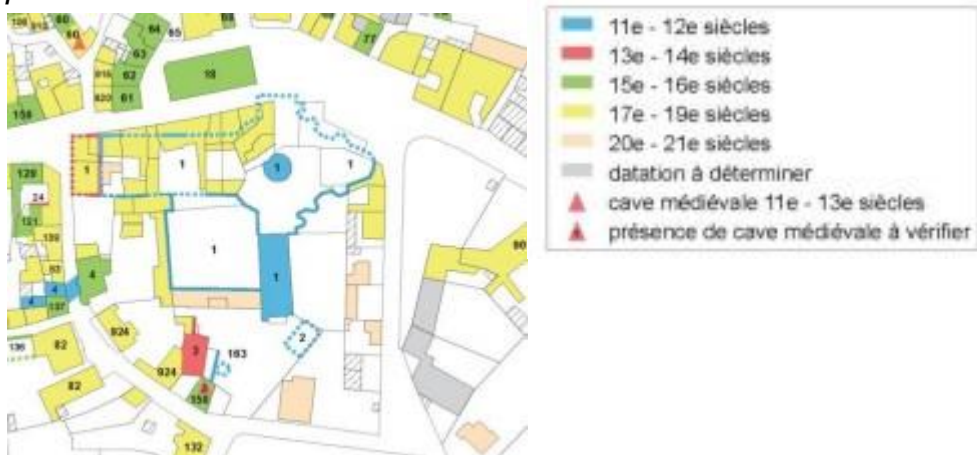
Centre des Monuments Nationaux - Hôtel de Sully - 62 rue Saint-Antoine - 75186 Paris Cedex 04 Réparation des maçonneries des vestiges ruiniformes -
Ancienne Abbaye Saint Sauveur-Charroux (86)- rapport de présentation -Mai 2026- AUE JCU

PRÉSENTATION DE L'ÉDIFICE :

L'abbaye bénédictine de Charroux est fondée vers 783 par le comte Roger de Limoges et Euphrasie d'Auvergne, sous la protection de Charlemagne. De précieuses reliques y attirent de nombreux pèlerins. En 989, elle accueille le premier concile de la Paix de Dieu, événement déterminant pour la protection des biens et des personnes sur les territoires chrétiens. A partir de 1017, commence la construction d'une nouvelle église dont le pape Urbain II consacre l'autel en 1096. Vers 1269 un triple portail gothique vient compléter l'édifice roman. L'abbaye est pillée et saccagée lors des guerres de Religion en 1569. Elle avait déjà été appauvrie par les destructions de la guerre de Cent Ans et les malversations des abbés commendataires, qui, nommés par le roi à partir du XVI^e siècle et jusqu'à la Révolution française, percevaient les revenus de l'abbaye sans y résider. L'église en ruines, vendue comme bien national en 1790, devient une carrière de pierres et disparaît au cours du XIX^e siècle. Seule la tour lanterne, achetée par l'abbé Loiseau de Grandmaison, en 1801, a été conservée. Prosper Mérimée (1803-1870), l'un des premiers inspecteurs des monuments historiques, en interdit la démolition et en assure la protection dès 1846. Le monument, en grande partie ruinée, est classé au titre des MH en 1945 et en 1950

Particularité du site :

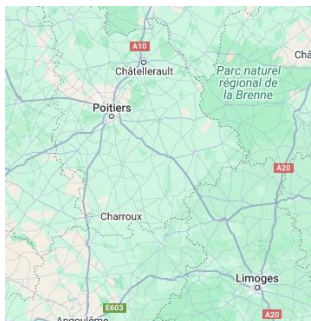
Date de remise en dotation par convention d'utilisation du 21 mai 2015 pour les entités : reste du chœur et de la chapelle sud du chœur de l'église abbatiale – immeubles nus ou bâtis situés sur le territoire de l'ancienne abbaye, les autres bâtiments et vestiges sont gérés par la CC Civraisien en Poitou.



SOURCE: Diagnostic patrimonial 2013-Diane Joly et Laurent Prysmicki- Association patrimoine et recherche

Maquette – reconstitution
(état 11^{ème} et 13^{ème} siècles de l'Abbaye)





Date de remise en dotation au CMN :
Convention d'utilisation du 21 mai 2015
 Parcelles cadastrales : AD 376, 475, 515,
 519, sis lieudit Le Bourg
 Superficie : **2071m²**

Nature de la protection de l'édifice Patrimoine

Protection MH : **Les restes de la chapelle sud du chœur de l'église abbatiale, l'ensemble des vestiges (classement par arrêté du 6 janvier 1945), les immeubles nus ou bâtis situés sur le territoire de l'ancienne abbaye (inscription par arrêté du 1^{er} février 1950), l'ensemble des vestiges (classement par arrêté du 13 juin 1950)**

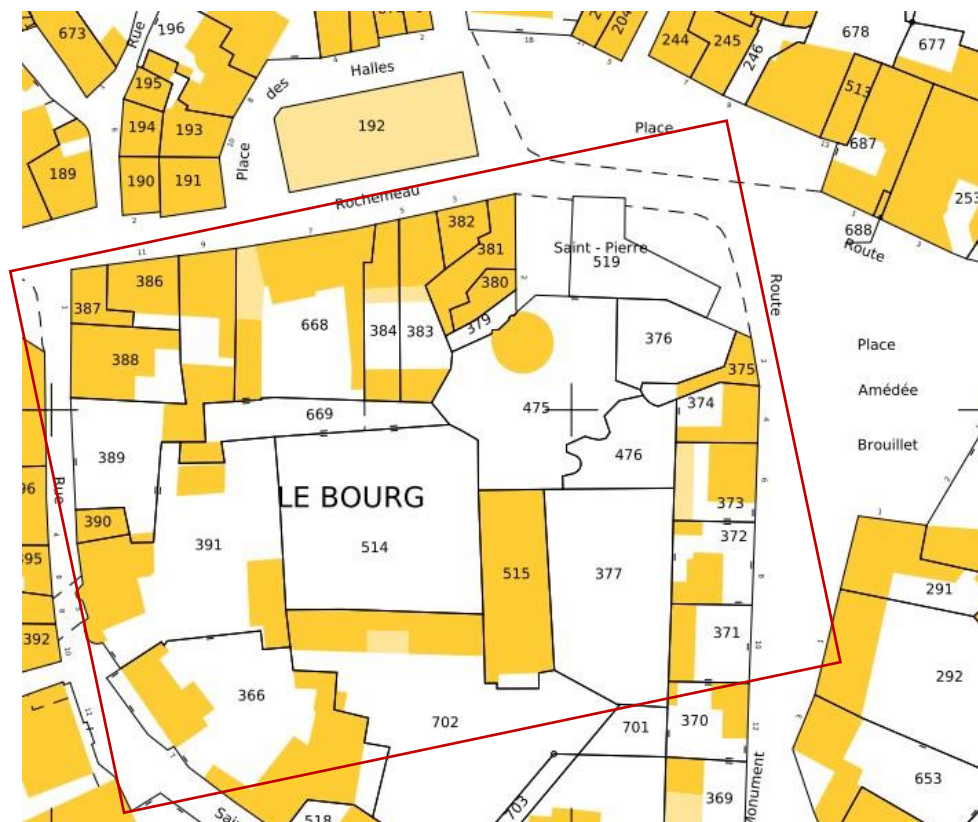
Numéro Mérimée : PA00105383

Assiette de protection : **L'ensemble**

Parcelles cadastrales : **B 307p ; A 312p, 315, 316, 320, 321**

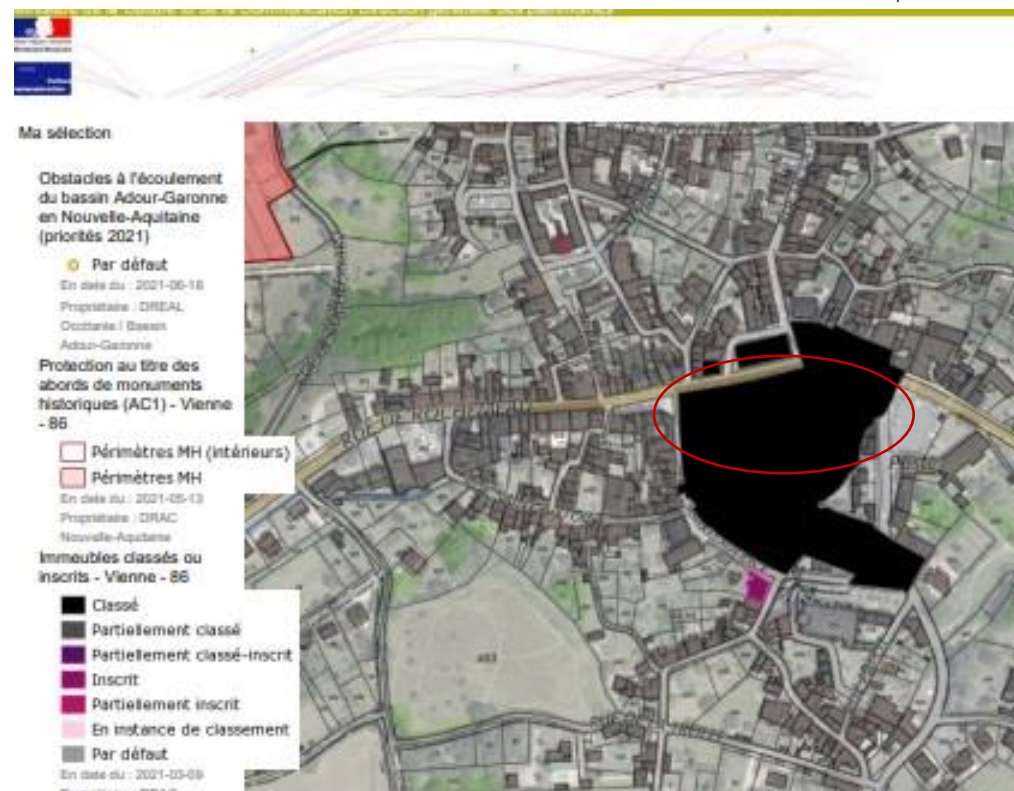
Modifications : **AD 376, 475, 515, 519, sis lieudit Le Bourg**

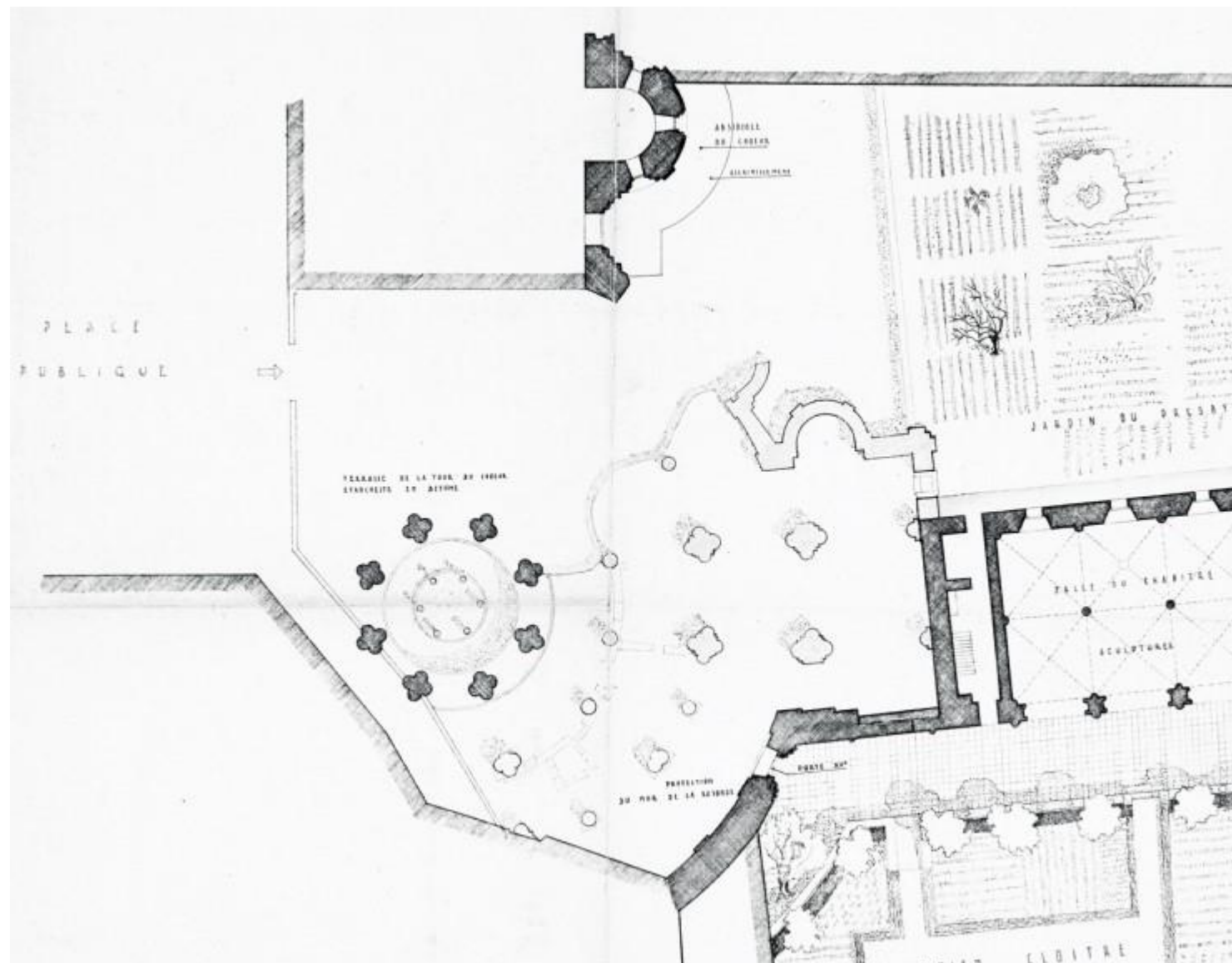
Source : Atlas des patrimoines



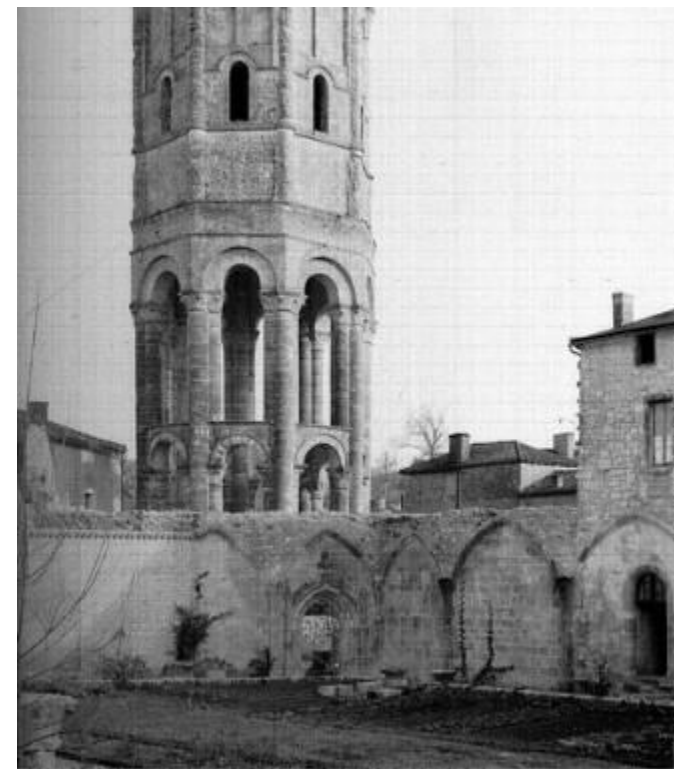
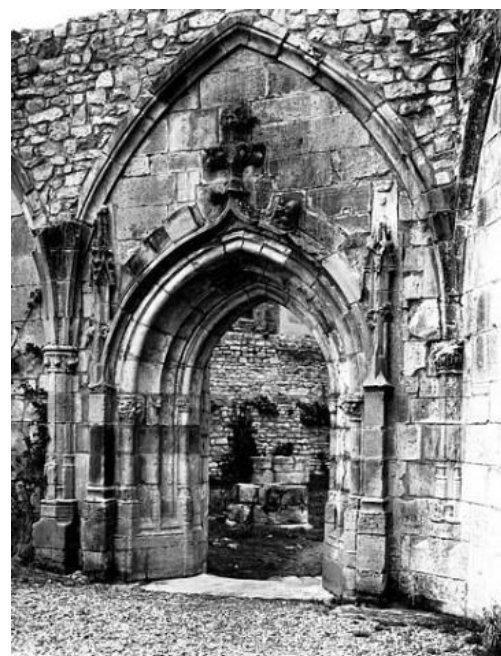
Plan cadastral

SOURCE: cadastre .gouv





Relevés J.M.FROIDEVAUX - ACMH



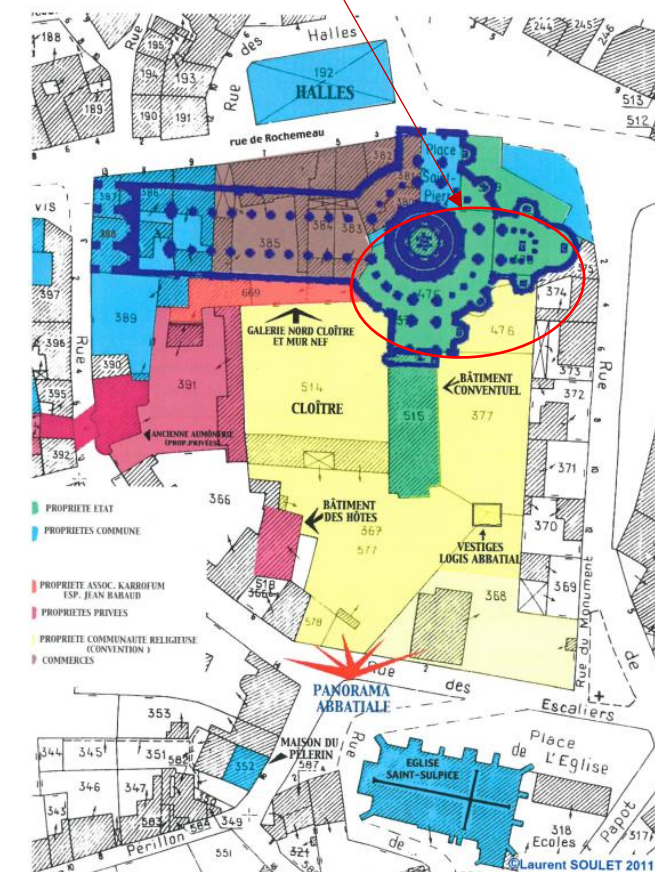
Vues anciennes

Source : base pop / MMC



Zone concernée par le projet

Ancienne emprise de l'abbaye



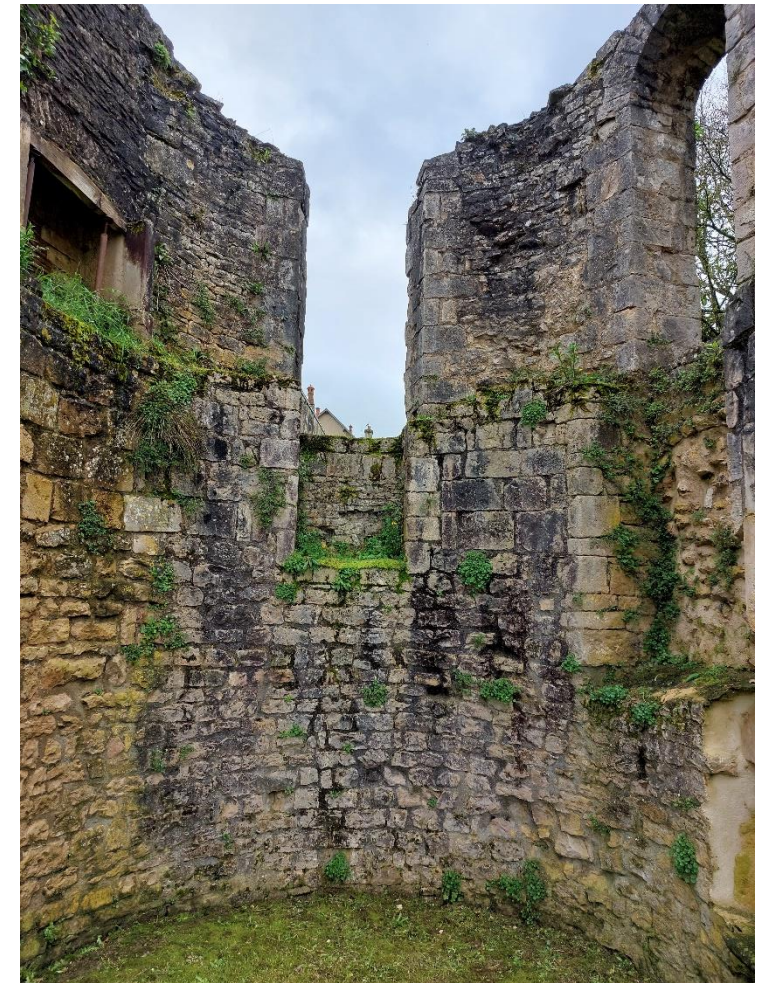
SOURCE - Vue satellite, Géoportail



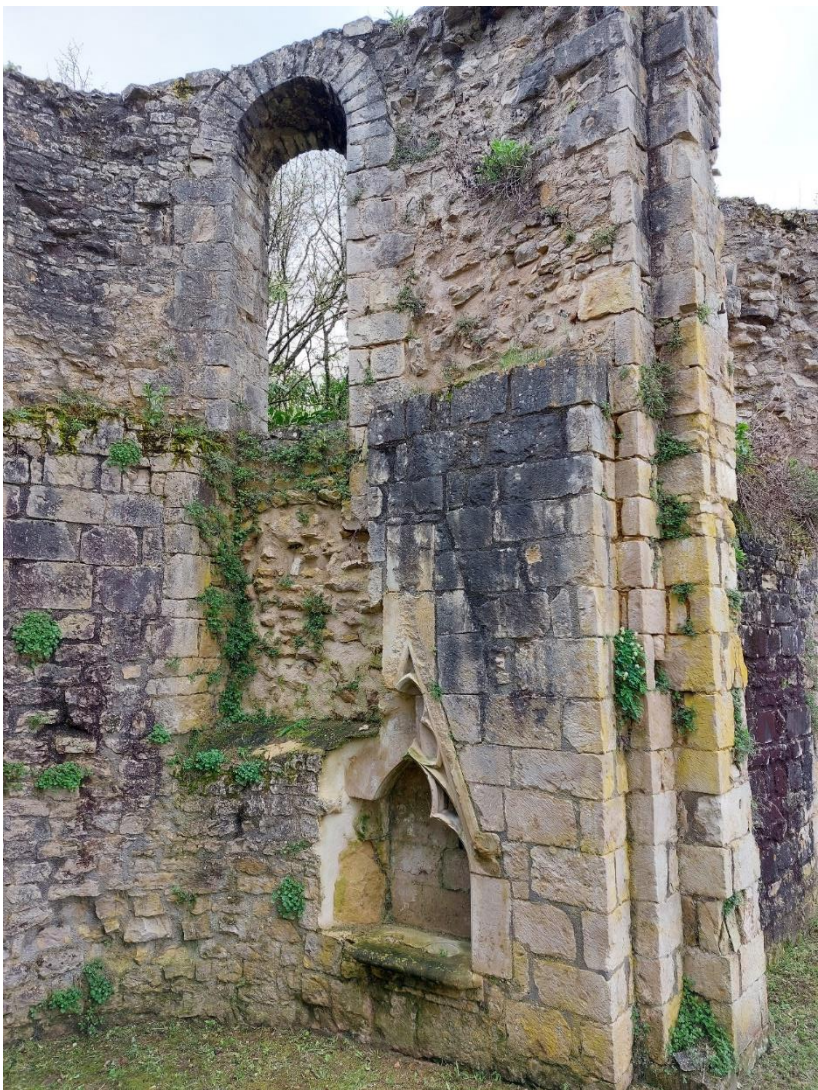
■ Zones d'intervention projetées sauf ■ mur de soutènement : autre opération



Cf. élévations planches graphiques 1-2 /3-4



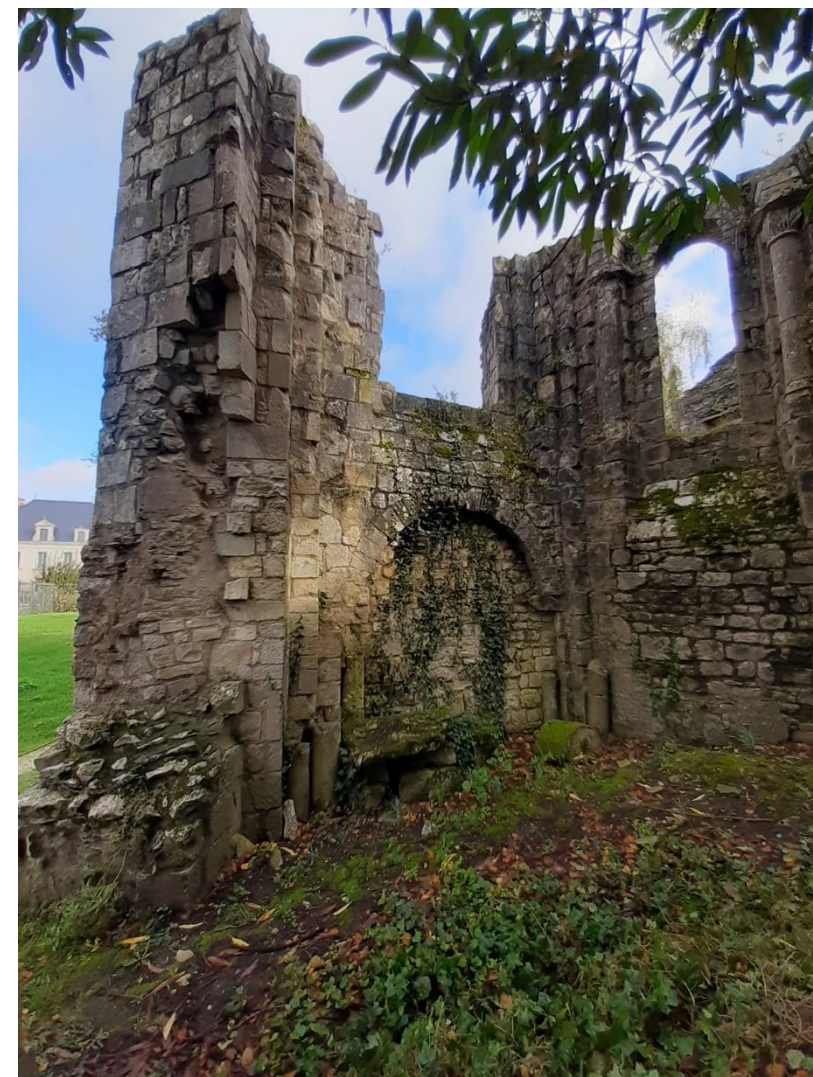
Cf. élévations planches graphiques 2-3 /3-4



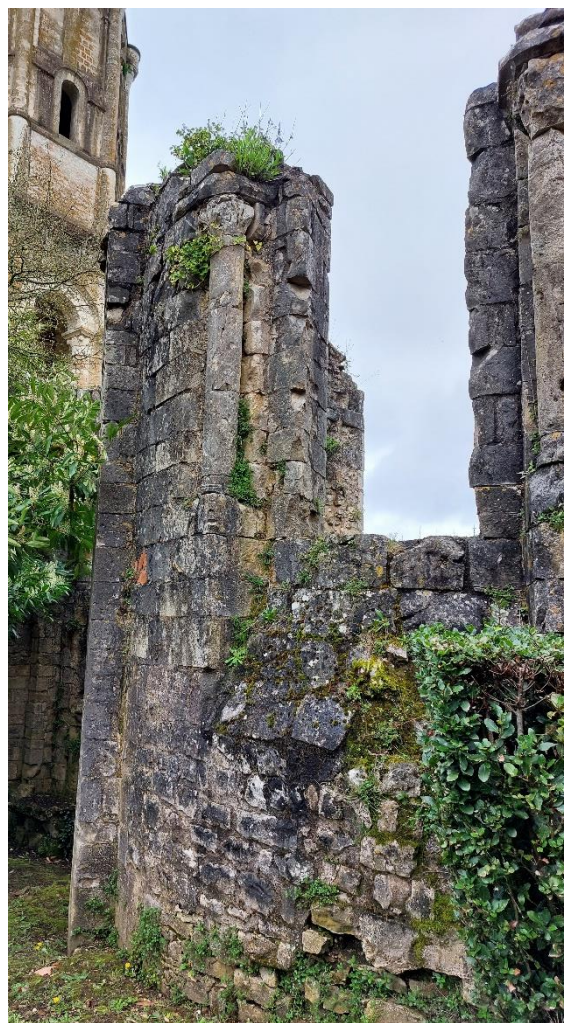
Cf. élévations planches graphiques 4-5 /5-6



Cf. élévations planches graphiques 6-7 /24-25



Cf. élévations planches graphiques 26-27 /25-26





Cf. élévations planches graphiques 7-8 /8-9/9-10





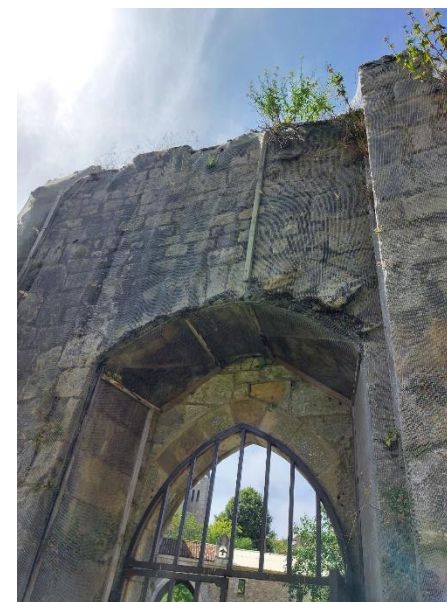
Cf. élévation planche graphique 13-14

Cf. planche graphique façade A- Bâtiment conventuel





Cf. élévations planches graphiques 15-16/16-17/17bis





Cf. élévations planches graphiques 21-22 /22-23





Cf. élévations planches graphiques 21-22 /22-23



Cf. élévations planches graphiques 4-5 /5-6



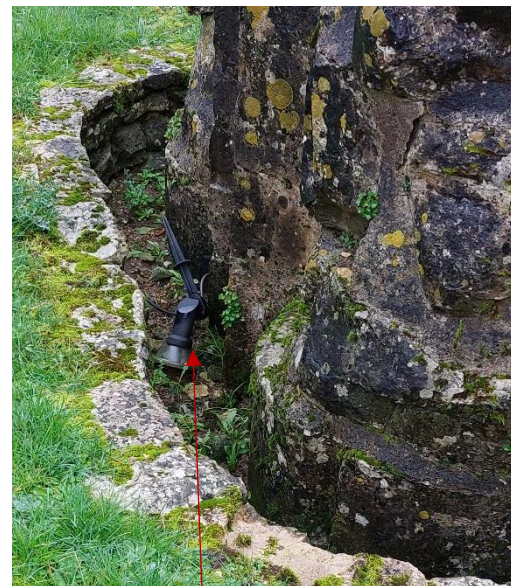
Zone à reprendre



MUR DE SOUTÈNEMENT « MODERNE »
Autre opération



Zone à reprendre



En pied des piles : consignation et
dépose –sans repose -des
installations électriques obsolètes
existantes (câbles et spots) – en
recherche



PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION- PROGRAMME DES TRAVAUX :

Réparation à l'identique des maçonneries ruiniformes du déambulatoire

L'opération projetée consiste à réaliser des travaux d'entretien / réparation des maçonneries ruiniformes du déambulatoire afin d'en assurer leur conservation

Depuis de nombreuses années, des filets ont été mis en place afin de contenir les chutes de pierres délitées ou de joints. Ces filets ont favorisé -avec le temps- l'installation de végétation entre les filets et les maçonneries, dégradant leur état et ils ont empêché l'entretien annuel. De plus, très endommagés et encombrés, ils déqualifient et nuisent grandement à la présentation/ valorisation du monument.

Les étais mis en place dans certaines zones sont vétustes et peuvent présenter un danger pour les publics.

Les maçonneries sont généralement couvertes de mousses/lichens avec des joints lessivés pouvant entraîner une perte de cohésion, l'envahissement de végétations avec racines, jusqu'à provoquer des éboulements / chutes de parements, ponctuellement.

Il est opté pour la conservation maximale des blocs d'origine malgré leur mauvais état, seules les pierres détériorées, cassées et ne présentant plus de résistance mécanique seront remplacées à l'identique . Les traces de badigeon et d'enduits seront conservées.

TRAVAUX ENVISAGÉS:

Nota Bene : Tous les vestiges/ traces d'enduits et de badigeons seront conservés

PLANCHE 2 (1-2)

Nettoyage/démoussage/dévégétalisation, extirpation des racines :

- Enlèvement de plantes grimpantes et de leurs racines compris arrachage avec précaution des ramifications encastrées dans les maçonneries, application ponctuelle d'algicide et fongicide, coupe et déracinage d'arbrisseaux, ronces...
- Nettoyage à la brosse et à l'eau claire des parements
- Traitements fongicide et algicide (les produits utilisés seront conformes aux réglementations et normes en matière de sécurité, de santé et de développement durable. Ils seront adaptés à la situation et suivant les recommandations du LRMH).

Piochement des joints ciment très épais sans dégrader les arrêtes

Relancis ponctuel de moellons de pierre ou de briques

Rejointoiement au mortier de chaux (joints creux et anciens joints ciment piochés),

Reprise / remontage de la base éboulée en pierre de taille et moellons équarris,

Reprise des arases

Conservation des vestiges d'enduits avec mise en œuvre de solins à la chaux en périphérie

PLANCHE 3 (2-3)

Nettoyage/démoussage/dévégétalisation, extirpation des racines :

- Enlèvement de plantes grimpantes et de leurs racines compris arrachage avec précaution des ramifications encastrées dans les maçonneries, application ponctuelle d'algicide et fongicide, coupe et déracinage d'arbrisseaux, ronces...
- Nettoyage à la brosse et à l'eau claire des parements
- Traitements fongicide et algicide (les produits utilisés seront conformes aux réglementations et normes en matière de sécurité, de santé et de développement durable. Ils seront adaptés à la situation et suivant les recommandations du LRMH).

Piochement des joints ciment très épais sans dégrader les arrêtes

Relancis ponctuel de moellons de pierre (pas pierre de taille)

Rejointoiement au mortier de chaux (joints creux et anciens joints ciment piochés),

Reprise des arases au mortier de chaux

Goujonnage en acier inoxydable ou carbone du linteau en pierre brisé pour dépose étaie (niche basse)

Reprise des claveaux en briques de l'arc de l'ancienne cheminée et dépose étaie

PLANCHE 4 (3-4)

Nettoyage/démoussage/dévégétalisation, extirpation des racines :

- Enlèvement de plantes grimpantes et de leurs racines compris arrachage avec précaution des ramifications encastrées dans les maçonneries, application ponctuelle d'algicide et fongicide, coupe et déracinage d'arbrisseaux, ronces...
- Nettoyage à la brosse et à l'eau claire des parements
- Traitements fongicide et algicide (les produits utilisés seront conformes aux réglementations et normes en matière de sécurité, de santé et de développement durable. Ils seront adaptés à la situation et suivant les recommandations du LRMH).

Piochement des joints ciment très épais sans dégrader les arrêtes

Relancis ponctuel de moellons de pierre (pas pierre de taille)

Rejointoiement au mortier de chaux (joints creux et anciens joints ciment piochés),

Reprise des arases au mortier de chaux

PLANCHE 5 (4-5)

Nettoyage/démoussage/dévégétalisation, extirpation des racines :

- Enlèvement de plantes grimpantes et de leurs racines compris arrachage avec précaution des ramifications encastrées dans les maçonneries, application ponctuelle d'algicide et fongicide, coupe et déracinage d'arbrisseaux, ronces...
- Nettoyage à la brosse et à l'eau claire des parements
- Traitements fongicide et algicide (les produits utilisés seront conformes aux réglementations et normes en matière de sécurité, de santé et de développement durable. Ils seront adaptés à la situation et suivant les recommandations du LRMH).

Piochement des joints ciment très épais sans dégrader les arrêtes

Relancis ponctuel de moellons de pierre (pas pierre de taille)

Rejointoiement au mortier de chaux (joints creux et anciens joints ciment piochés),

Réfection des glacis dégradés au mortier de chaux

Cristallisation/ minéralisation des éléments en pierre de taille (gâble), pour conservation

Joint au mortier de chaux pour comblement fissure pierre lavabo liturgique

Reprise des arases au mortier de chaux

Conservation des traces d'enduit et de badigeon

PLANCHE 6 (5-6)

Nettoyage/démoussage/dévégétalisation, extirpation des racines :

- Enlèvement de plantes grimpantes et de leurs racines compris arrachage avec précaution des ramifications encastrées dans les maçonneries, application ponctuelle d'algicide et fongicide, coupe et déracinage d'arbrisseaux, ronces...
- Nettoyage à la brosse et à l'eau claire des parements
- Traitements fongicide et algicide (les produits utilisés seront conformes aux réglementations et normes en matière de sécurité, de santé et de développement durable. Ils seront adaptés à la situation et suivant les recommandations du LRMH).

Piochement des joints ciment très épais sans dégrader les arrêtes

Relancis ponctuel de moellons de pierre (pas pierre de taille)

Rejointoiement au mortier de chaux (joints creux et anciens joints ciment piochés),

Blocage des éléments instables (au droit de l'ancien escalier) au mortier de chaux

Reprise des arases au mortier de chaux

Mise en place d'un linteau en bois et dépose étaie

PLANCHE 7 (9-7)

Nettoyage/démoussage/dévégétalisation, extirpation des racines :

- Enlèvement de plantes grimpantes et de leurs racines compris arrachage avec précaution des ramifications encastrées dans les maçonneries, application ponctuelle d'algicide et fongicide, coupe et déracinage d'arbrisseaux, ronces...
- Nettoyage à la brosse et à l'eau claire des parements
- Traitements fongicide et algicide (les produits utilisés seront conformes aux réglementations et normes en matière de sécurité, de santé et de développement durable. Ils seront adaptés à la situation et suivant les recommandations du LRMH).

Piochement des joints ciment très épais sans dégrader les arrêtes

Relancis ponctuel de moellons de pierre (pas pierre de taille)

Rejointoiement au mortier de chaux (joints creux et anciens joints ciment piochés),

Blocage des éléments instables au mortier de chaux, au droit des arrachements

Reprise des arases au mortier de chaux

PLANCHE 8 (7-8)

Nettoyage/démoussage/dévégétalisation, extirpation des racines :

- Enlèvement de plantes grimpantes et de leurs racines compris arrachage avec précaution des ramifications encastrées dans les maçonneries, application ponctuelle d'algicide et fongicide, coupe et déracinage d'arbrisseaux, ronces...
- Nettoyage à la brosse et à l'eau claire des parements
- Traitements fongicide et algicide (les produits utilisés seront conformes aux réglementations et normes en matière de sécurité, de santé et de développement durable. Ils seront adaptés à la situation et suivant les recommandations du LRMH).

Piochement des joints ciment très épais sans dégrader les arrêtes

Relancis ponctuel de moellons de pierre (pas pierre de taille)

Rejointoiement au mortier de chaux (joints creux et anciens joints ciment piochés),

PLANCHE 9 (8-9)

Nettoyage/démoussage/dévégétalisation, extirpation des racines :

- Enlèvement de plantes grimpantes et de leurs racines compris arrachage avec précaution des ramifications encastrées dans les maçonneries, application ponctuelle d'algicide et fongicide, coupe et déracinage d'arbrisseaux, ronces...
- Nettoyage à la brosse et à l'eau claire des parements
- Traitements fongicide et algicide (les produits utilisés seront conformes aux réglementations et normes en matière de sécurité, de santé et de développement durable. Ils seront adaptés à la situation et suivant les recommandations du LRMH).

Piochement des joints ciment épais sans dégrader les arrêtes

Rejointoiement au mortier de chaux (joints creux et anciens joints ciment piochés),

PLANCHE 10 (9-10)

Nettoyage/démoussage/dévégétalisation, extirpation des racines :

- Enlèvement de plantes grimpantes et de leurs racines compris arrachage avec précaution des ramifications encastrées dans les maçonneries, application ponctuelle d'algicide et fongicide, coupe et déracinage d'arbrisseaux, ronces...
- Nettoyage à la brosse et à l'eau claire des parements
- Traitements fongicide et algicide (les produits utilisés seront conformes aux réglementations et normes en matière de sécurité, de santé et de développement durable. Ils seront adaptés à la situation et suivant les recommandations du LRMH).

Relancis ponctuel de moellons de pierre (pas pierre de taille)

Rejointoiement au mortier de chaux (joints creux et anciens joints ciment piochés)

Dalles de sols : nettoyage des joints et rejointoiement au mortier de chaux

PLANCHE 11 (11-12)

Nettoyage/démoussage/dévégétalisation, extirpation des racines :

- Enlèvement de plantes grimpantes et de leurs racines compris arrachage avec précaution des ramifications encastrées dans les maçonneries, application ponctuelle d'algicide et fongicide, coupe et déracinage d'arbrisseaux, ronces...
- Nettoyage à la brosse et à l'eau claire des parements
- Traitements fongicide et algicide (les produits utilisés seront conformes aux réglementations et normes en matière de sécurité, de santé et de développement durable. Ils seront adaptés à la situation et suivant les recommandations du LRMH).

Relancis ponctuel de moellons de pierre (pas pierre de taille)

Rejointoiement au mortier de chaux (joints creux)

PLANCHE 12 (13-14)

Nettoyage/démoussage/dévégétalisation, extirpation des racines :

- Enlèvement de plantes grimpantes et de leurs racines compris arrachage avec précaution des ramifications encastrées dans les maçonneries, application ponctuelle d'algicide et fongicide, coupe et déracinage d'arbrisseaux, ronces...
- Nettoyage à la brosse et à l'eau claire des parements
- Traitements fongicide et algicide (les produits utilisés seront conformes aux réglementations et normes en matière de sécurité, de santé et de développement durable. Ils seront adaptés à la situation et suivant les recommandations du LRMH).

Relancis ponctuel de moellons de pierre (pas pierre de taille)

Rejointolement au mortier de chaux (joints creux)

PLANCHE 13

Intervention sur la partie « basse », H : 1.70 et 2.20 m par rapport au sol actuel

Nettoyage/démoussage/dévégétalisation, extirpation des racines :

- Enlèvement de plantes grimpantes et de leurs racines compris arrachage avec précaution des ramifications encastrées dans les maçonneries, application ponctuelle d'algicide et fongicide, coupe et déracinage d'arbrisseaux, ronces...
- Nettoyage à la brosse et à l'eau claire des parements
- Traitements fongicide et algicide (les produits utilisés seront conformes aux réglementations et normes en matière de sécurité, de santé et de développement durable. Ils seront adaptés à la situation et suivant les recommandations du LRMH).

Rejointolement/ rejointolement au mortier de chaux pour joints creux

PLANCHE 14 (15-16)

Nettoyage/démoussage/dévégétalisation, extirpation des racines :

- Enlèvement de plantes grimpantes et de leurs racines compris arrachage avec précaution des ramifications encastrées dans les maçonneries, application ponctuelle d'algicide et fongicide, coupe et déracinage d'arbrisseaux, ronces...
- Nettoyage à la brosse et à l'eau claire des parements
- Traitements fongicide et algicide (les produits utilisés seront conformes aux réglementations et normes en matière de sécurité, de santé et de développement durable. Ils seront adaptés à la situation et suivant les recommandations du LRMH).

Piochement des joints ciment épais sans dégrader les arrêtes

Relancis ponctuel de moellons de pierre (pas pierre de taille)

Rejointolement au mortier de chaux (joints creux et anciens joints ciment piochés),

Reprise des arases au mortier de chaux

PLANCHE 15 (16-17) et PLANCHE 16

Dépose des filets

Nettoyage/démoussage/dévégétalisation, extirpation des racines :

- Enlèvement de plantes grimpantes et de leurs racines compris arrachage avec précaution des ramifications encastrées dans les maçonneries, application ponctuelle d'algicide et fongicide, coupe et déracinage d'arbrisseaux, ronces...
- Nettoyage à la brosse et à l'eau claire des parements
- Traitements fongicide et algicide (les produits utilisés seront conformes aux réglementations et normes en matière de sécurité, de santé et de développement durable. Ils seront adaptés à la situation et suivant les recommandations du LRMH).

Piochement des joints ciment très épais sans dégrader les arrêtes

Relancis ponctuel de moellons de pierre (pas pierre de taille)

Rejointoiement au mortier de chaux (joints creux et anciens joints ciment piochés),

Au droit du portail : mise en œuvre d'une feuille de plomb en arase entre lits de maçonneries afin d'éviter la percolation des eaux

Reprise des joints de l'intrados de l'arc

Ragréage sur pierres très abimées intrados de l'arc

Coulis de chaux pour confortation interne des maçonneries au-dessus du portail

Conservation des vestiges/ traces de badigeon

Reprise des arases

PLANCHE 17 sans objet : autre opération

Mur de soutènement

PLANCHE 18 (21-22)

Dépose des filets

Nettoyage/démoussage/dévégétalisation, extirpation des racines :

- Enlèvement de plantes grimpantes et de leurs racines compris arrachage avec précaution des ramifications encastrées dans les maçonneries, application ponctuelle d'algicide et fongicide, coupe et déracinage d'arbrisseaux, ronces...
- Nettoyage à la brosse et à l'eau claire des parements
- Traitements fongicide et algicide (les produits utilisés seront conformes aux réglementations et normes en matière de sécurité, de santé et de développement durable. Ils seront adaptés à la situation et suivant les recommandations du LRMH).

Relancis ponctuel de moellons (partie haute)

Coulinage en partie haute si nécessaire (à voir après dépose des filets), pour confortation interne des maçonneries

Rejointoiement au mortier de chaux en partie haute et pour joints creux des arcs formerets, pieds de gerbe, chapiteaux, piles et bases

Reprise des arases au mortier de chaux

PLANCHES 19 (22-23)

A rapprocher pour le portail des planches 15 et 16

Dépose des filets

Nettoyage/démoussage/dévégétalisation, extirpation des racines :

- Enlèvement de plantes grimpantes et de leurs racines compris arrachage avec précaution des ramifications encastrées dans les maçonneries, application ponctuelle d'algicide et fongicide, coupe et déracinage d'arbrisseaux, ronces...
- Nettoyage à la brosse et à l'eau claire des parements
- Traitements fongicide et algicide (les produits utilisés seront conformes aux réglementations et normes en matière de sécurité, de santé et de développement durable. Ils seront adaptés à la situation et suivant les recommandations du LRMH).

Piochement des joints ciment très épais sans dégrader les arrêtes

Relancis ponctuel de moellons de pierre (pas pierre de taille)

Rejointoiement au mortier de chaux (joints creux et anciens joints ciment piochés),

Au droit du portail : mise en œuvre d'une feuille de plomb en arase entre lits de maçonneries afin d'éviter la percolation des eaux (cf. Planches 15 et 16)

Reprise des joints des voussures et des pierres des éléments sculptés du portail

Ragréage sur pierres très abimées

Coulinage en partie haute si nécessaire (à voir après dépose des filets), pour confortation interne des maçonneries (cf. Planches 15 et 16)

Conservation des vestiges/ traces de badigeon

Reprise des arases

PLANCHES 20 (24-25)

Nettoyage/démoussage/dévégétalisation, extirpation des racines :

- Enlèvement de plantes grimpantes et de leurs racines compris arrachage avec précaution des ramifications encastrées dans les maçonneries, application ponctuelle d'algicide et fongicide, coupe et déracinage d'arbrisseaux, ronces...
- Nettoyage à la brosse et à l'eau claire des parements
- Traitements fongicide et algicide (les produits utilisés seront conformes aux réglementations et normes en matière de sécurité, de santé et de développement durable. Ils seront adaptés à la situation et suivant les recommandations du LRMH).

Piochement des joints ciment très épais sans dégrader les arrêtes

Relancis ponctuel de moellons de pierre (pas pierre de taille)

Rejointoiement au mortier de chaux (joints creux et anciens joints ciment piochés),

Reprise des arases

PLANCHE 21 (26-27)

Nettoyage/démoussage/dévégétalisation, extirpation des racines :

- Enlèvement de plantes grimpantes et de leurs racines compris arrachage avec précaution des ramifications encastrées dans les maçonneries, application ponctuelle d'algicide et fongicide, coupe et déracinage d'arbrisseaux, ronces...
- Nettoyage à la brosse et à l'eau claire des parements
- Traitements fongicide et algicide (les produits utilisés seront conformes aux réglementations et normes en matière de sécurité, de santé et de développement durable. Ils seront adaptés à la situation et suivant les recommandations du LRMH).

Arbuste en pied de mur à déraciner

Rocaillage de moellons pour zone affouillée/ éboulée en pied de mur : dépose des moellons instables en conservation, curage, nettoyage et repose de moellons en réemploi)

Piochement des joints ciment très épais sans dégrader les arrêtes

Relancis ponctuel de moellons de pierre (pas de pierre de taille)

Rejointoiement au mortier de chaux (joints creux et anciens joints ciment piochés),

Reprise des arases

PLANCHE 22 (25-26)

Nettoyage/démoussage/dévégétalisation, extirpation des racines :

- Enlèvement de plantes grimpantes et de leurs racines compris arrachage avec précaution des ramifications encastrées dans les maçonneries, application ponctuelle d'algicide et fongicide, coupe et déracinage d'arbrisseaux, ronces...
- Nettoyage à la brosse et à l'eau claire des parements
- Traitements fongicide et algicide (les produits utilisés seront conformes aux réglementations et normes en matière de sécurité, de santé et de développement durable. Ils seront adaptés à la situation et suivant les recommandations du LRMH).

Rocaillage de moellons pour zone affouillée/ éboulée en pied de mur (dépose des moellons instables en conservation, curage, nettoyage et repose de moellons en réemploi)

Piochement des joints ciment très épais sans dégrader les arrêtes

Relancis ponctuel de moellons de pierre (pas pierre de taille)

Rejointoiement au mortier de chaux (joints creux et anciens joints ciment piochés),

Reprise des arases

